



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 27 – Semaine du 26 au 30 juillet 2021

En bref

Tunisie :

- Le président active l'article 80 de la constitution lui accordant des pouvoirs exceptionnels
- Les récents événements politiques font émerger des préoccupations sur le dialogue en cours avec le FMI
- Les salaires des employés des banques et établissements financiers devraient augmenter de 12% sur deux ans
- La situation sanitaire reste très tendue

Libye :

- La Banque Centrale de Libye va organiser une conférence sur la finance islamique
- La deuxième édition du salon international sur la pêche se tiendra à Khoms du 24 au 26 août
- L'élaboration du plan stratégique libyen pour le développement des énergies renouvelables a été achevée

Tunisie

- **Le président active l'article 80 de la constitution lui accordant des pouvoirs exceptionnels**

A l'issue de manifestations à l'occasion de la Fête de la République Tunisienne le dimanche 25 juillet **le Président de la République, Kais Saïed, a annoncé dans une allocution qu'il activait l'article 80 de la Constitution**, lui octroyant des pouvoirs exceptionnels « en cas de péril imminent menaçant les institutions de la nation et la sécurité et l'indépendance du pays et entravant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ». A l'issue de cette annonce, **le Président a décidé de démettre le chef du gouvernement Hichem Méchichi, de suspendre les activités du parlement pour 30 jours et de lever l'immunité parlementaire. Le président prend en main l'exécutif et préside au conseil des ministres.** Le premier ministre a accepté de remettre sa démission. Les ministres de la justice et de la défense ont également été démis sans être pour le moment remplacés. Les collaborateurs du Chef de gouvernement ont également été licenciés. Le président a nommé un nouveau ministre de l'intérieur, dont l'ancien chef de gouvernement assurait l'intérim depuis janvier, mais pas encore de nouveau Premier ministre.

Les sièges du parlement et du chef du gouvernement ont été bouclés par l'armée le lendemain de l'annonce et l'ensemble des administrations et services publics ont été fermés pour 48h. Le couvre-feu est étendu de 19h à 6h jusqu'au 27 août. Le PDG de la télévision nationale est limogé.

Le président de la république a opéré un ensemble de consultations de représentants du monde judiciaire, de la société civile et de partenaires sociaux, dont l'UGTT et l'UTICA. Il a notamment signifié à ce dernier sa volonté de réduire les prix à la consommation et lutter contre la corruption. Le parquet financier a fait

savoir qu'il lançait des enquêtes sur le financement de campagnes électorales de partis.

Les partis de la coalition ont condamné les mesures prises, ceux de l'opposition, à l'exception du parti démocrate, les ont globalement soutenues, pleinement ou sous condition.

- **Les récents événements politiques font émerger des préoccupations sur le dialogue en cours avec le FMI**

Le secrétaire d'État adjoint au Trésor des États-Unis Eric Meyer a à l'occasion d'une rencontre avec le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie Marouane El Abassi a réitéré la prédisposition de son pays à soutenir la Tunisie auprès des Institutions financières internationales et a appelé la Tunisie à accélérer les négociations avec le FMI afin de faire face à la crise économique exacerbée par la crise sanitaire. Le gouverneur de la banque centrale a dit travailler à un plan de sauvetage économique et formulé l'espoir de parvenir rapidement à un accord avec le FMI pour un nouveau programme de financement, à même de rétablir la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs étrangers à l'égard de l'économie tunisienne. **L'agence Fitch a publié une note s'inquiétant des répercussions potentiellement négatives des événements politiques récents sur les négociations avec le FMI.** Fitch considère « peu probable que le président use de ses pouvoirs pour faire adopter des mesures difficiles pour faire face aux pressions financières, telles que des réductions de l'importante masse salariale du secteur public (17 % du PIB en 2020) ». Avec un niveau annuel de remboursement de la dette extérieure de 4% du PIB par an et un déficit courant de 8% du PIB par an prévu entre 2021 et 2023, l'échec d'un accord avec le FMI augmenterait fortement les tensions sur les liquidités internationales du pays selon Fitch. **Un porte-parole du FMI a dans tous les cas déclaré que le FMI était prêt à continuer**

d'aider la Tunisie à faire face à l'impact de la crise du COVID-19, à réaliser une reprise « riche en emplois » et à rétablir des finances durables.

- **Les salaires des employés des banques et établissements financiers devraient augmenter de 12% sur deux ans**

Le 26 juillet dernier, l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et la Fédération générale des banques et des établissements financiers (FBBEF) se sont accordées sur une hausse des salaires des employés du secteur. Ces derniers devraient bénéficier de deux augmentations salariales (+5,3% pour les salaires de l'année 2020 et +6,7% pour ceux de 2021). Cet accord a été signé suite à la grève générale du secteur bancaire qui s'est tenue au début du mois de juillet.

- **La situation sanitaire reste très tendue**

Le rythme quotidien de contaminations s'établit à 3 476 cas enregistrés pour le 29 juillet après le pic atteint de 7 900 cas le 13 juillet. Le rythme quotidien de décès ne faiblit cependant pas, avec 309 morts enregistrés le 29 juillet, témoignant de la précarité de la situation sanitaire. Au total 582 636 cas de contamination à la Covid 19 et 19 338 décès ont été confirmés au 29 juillet. 2,66 millions d'injections ont été effectuées, avec 1,7 M de personnes ayant reçu au moins une dose et 963 633 complètement vaccinées. 3 911 691 personnes sont inscrites sur la plateforme de vaccination EVAX (environ 32% de la population).

Libye

- **La Banque Centrale de Libye va organiser une conférence sur la finance islamique.**

La branche orientale de la Banque Centrale de Libye (CBL) a annoncé mardi 17 juillet la tenue d'une conférence « Réalités et voies de développement » sur la finance islamique. Cette conférence se tiendra à Benghazi les 2 et 3 octobre 2021. La CBL souhaite ainsi préciser le rôle de la banque islamique dans le développement de la société libyenne. Parmi les thèmes qui devraient y être abordés figurent l'application de la charia dans les banques opérant en Libye, les défis rencontrés par les investisseurs sur les marchés islamiques et la mission sociale et de développement qui incombe aux acteurs de la finance islamique.

- **La deuxième édition du salon international sur la pêche se tiendra à Khoms du 24 au 26 août.**

Le Centre libyen de promotion des exportations (LEPC) a annoncé hier l'organisation du salon international de Libye sur la pêche, le poisson et les produits marins à Al-Khoms à la fin du mois d'août.

- **L'élaboration du plan stratégique libyen pour le développement des énergies renouvelables a été achevée.**

Le chef de l'Autorité des énergies renouvelables de Libye (REAoL), M. Hamid Sherwali, a annoncé que le plan stratégique du pays pour les énergies renouvelables, qui couvre la période 2018 – 2030, était prêt à être mis en œuvre. « Les études sont terminées et les appels d'offres ont été lancés » a affirmé M. Sherwali lors d'un séminaire virtuel organisé par le Département du Commerce International à l'intention des entreprises britanniques.